

RECRUTE

Un Chargé de mission mobilisation citoyenne et vie associative (h/f)

Attaché ou rédacteur

Par voie statutaire ou contractuelle (CDD 3 ans)

Guingamp-Paimpol Agglomération, jeune collectivité issue de la fusion de 7 EPCI en 2017, a souhaité s'investir dans la structuration de la mobilisation citoyenne et de la vie associative. Cela s'est concrétisé par la création d'une mission dès 2018 qui ne cesse de prendre de l'importance avec l'installation d'un conseil de développement (appelé conseil citoyen) à l'échelle de l'Agglomération en 2021.

Portée par les élus à travers le projet de territoire, mais aussi les attentes des citoyens et les transformations de la société, cette mission confirme l'enjeu essentiel de mieux intégrer les habitants ainsi que les élus municipaux dans le processus de réflexion, de décision et de mise en œuvre des politiques. Une charte de la participation citoyenne a été votée pour que la participation citoyenne soit mise en œuvre dans tous les projets impactant le territoire. Parallèlement, l'Agglomération travaille à l'élaboration de son pacte de gouvernance en concertation avec les communes.

La Direction des Territoires, de la Citoyenneté et des Coopérations, composée de 7 personnes et rattachée au DGS, a en charge la mobilisation citoyenne, l'accompagnement à la facilitation, les assemblées, la prospective, les partenariats et coopérations, la dynamique managériale, les contractualisations, la relation aux communes, l'égalité femmes-hommes ou encore la vie associative. Cette direction se montre à l'écoute des attentes et des besoins de la population, des élus locaux et des services afin de les accompagner au mieux dans la mise en œuvre de leurs projets, et se place assez naturellement en « fonction support » des autres directions et services.

MISSIONS

Sous la responsabilité de la directrice, et en lien étroit avec les élus, le cabinet et l'ensemble des services, votre mission principale sera d'élaborer et de mettre en œuvre la stratégie de mobilisation, de participation et d'échanges avec la population et les élus communaux, en s'appuyant en priorité sur le Conseil citoyen. Vous imaginez et pilotez l'organisation opérationnelle, la mise en place et le suivi de dispositifs participatifs associant les habitants et les élus, ainsi que le développement de la citoyenneté.

L'autre pan du poste sera de poursuivre le travail autour du soutien au fait associatif, en posant avec les élus et les partenaires la feuille de route de cette mission pour les prochaines années, tout en s'appuyant sur les réflexions déjà en cours.

Les missions et le périmètre d'activités pourront évoluer en fonction des projets et des orientations fixées par l'autorité territoriale.

ACTIVITES ET TACHES DU POSTE

1. Animation du conseil citoyen, en étroite collaboration avec le comité de coordination et le bureau du conseil citoyen :

- Force de proposition et soutien méthodologique
- En lien avec les conseillers citoyens : préparation et suivi des instances décisionnelles et groupes de travail
- Identifier les besoins et les préoccupations des citoyens
- Faire émerger les différents points de vue
- Intégrer le conseil citoyen : de la conception des projets de l'Agglomération à leur évaluation (droit de suite)
- Soutien des conseillers citoyens dans la rédaction de synthèse des débats et préparation des suites à donner à leurs réflexions (comptes rendus, avis, rapports des saisines et auto-saisines),
- Structurer et faciliter la relation entre le conseil citoyen et les instances et services de l'Agglomération
- Participer au réseau des animateurs de conseils de développement
- Bâtir un plan de formation pour les membres du conseil citoyen
- En lien avec les conseillers citoyens : élaboration et suivi du budget

2. Participation à la définition de la stratégie en matière de mobilisation citoyenne, assurer sa mise en œuvre et son évaluation

- Contribuer à la définition et à la mise en œuvre opérationnelle des orientations en matière de démocratie participative et de co-construction citoyenne
- Coordonner les diverses démarches de participation citoyenne mises en place par la collectivité
- Proposer des stratégies d'animation territoriale favorables à la mobilisation du plus grand nombre
- Analyser les résultats des démarches participatives, suivre et valoriser leur prise en compte par les services de l'Agglomération, établir un bilan annuel de la participation citoyenne
- Assurer une veille et une réflexion sur les politiques de concertation liés aux politiques publiques de la collectivité
- Imaginer, rédiger et assurer le suivi d'un « agenda citoyen » afin de clarifier et partager le calendrier ainsi que les thèmes de concertation sur l'ensemble de la durée de la mandature
- Diffuser une culture de la mobilisation citoyenne vers les élus et les services : conseil et accompagnement méthodologique des services concernant la conception et la mise en œuvre de démarches de concertation sur les projets et politiques publiques de la collectivité
- En lien avec la direction de la communication, établir les actions de communication en matière de participation citoyenne

3. Vie associative

- Participer à la dynamique de réseau autour de la vie associative sur le territoire
- Organiser un temps fort (Rencontres de la vie associative)
- En lien avec le service contractualisations : participer à l'émergence de projets d'associations et les accompagner dans leur recherche de financements extérieurs
- Animation et accompagnement des services dans le suivi des subventions aux associations

PROFIL DU CANDIDAT

Savoir-faire :

- Identifier les acteurs, les enjeux du territoire et s'approprier son organisation
- Assurer une veille informative et prospective dans les domaines relevant de ses attributions
- Capacité à lancer et animer des démarches partenariales avec les différents acteurs de son domaine d'intervention
- Aptitude à travailler en équipe, capacité d'animation des réseaux internes et externes
- Communiquer sur les dossiers avec les services relais et favoriser la transversalité
- Accueillir les porteurs de projets et effectuer la mise en relation avec les partenaires
- Mettre en place des tableaux de bords et des outils d'évaluation
- Maîtrise de l'environnement institutionnel, des collectivités territoriales et de la fonction publique territoriale

Savoir-être :

- Etre organisé, diplomate, rigoureux et méthodique
- Etre à l'écoute des partenaires, des associations et des élus et en capacité à fédérer et de convaincre différents interlocuteurs.
- Etre disponible, ouvert et proche des partenaires
- Être autonome, réactif et responsable de l'organisation et de la mise en œuvre de projets
- Esprit d'initiative et de mise en œuvre du changement et force de proposition
- Sens du service public

CONDITIONS DU POSTE

- Recrutement par voie statutaire ou contractuelle (CDD 3 ans)
- Poste à temps complet basé à Guingamp
- Réunions en soirée
- Permis B

Adresser lettre de motivation et CV le 5 novembre au plus tard à :

Monsieur le Président
Guingamp-Paimpol Agglomération
11, rue de la Trinité
22200 GUINGAMP

Contact : Service Mobilité et formation professionnelles – Anne-Laure TRECHEREL - 02.96.13.59.64
recrutement@guingamp-paimpol.bzh